

agents d'immigration à l'étranger ? Si oui, y travaillent-ils dans nos intérêts ? Aux résultats obtenus, nous ne le pensons guère ; et nous croyons bien volontiers que les intérêts du Canada sont en ce cas, ce qui les occupent le moins. Nous ne nous trompons certainement pas en disant qu'ils prennent plus de souci de vendre le plus grand nombre de billets de chemin de fer que d'envoyer à l'agriculture canadienne des bras robustes et vaillants.

Un coup d'œil éclairé suffit pour nous convaincre que l'atelier, l'usine trouveront toujours assez d'auxiliaires dans les ouvriers canadiens ; pourquoi nous envoyer des mécaniciens ? Est-ce dans le but de faire baisser les gages ? Ce n'est pas là, que nous pensions, la mission de nos agents d'immigration. Est-ce pour substituer l'ouvrier national ? Singulier système de colonisation ! Quand nous ne cessons de travailler à l'amélioration de la classe ouvrière canadienne, ces messieurs viendraient détruire notre œuvre ou en paralyser le progrès ! Et tout cela pourquoi ? Pour prélever une commission sur quelques billets de chemin de fer !

Loin de nous tout esprit d'exclusivisme. Nous voudrions pouvoir donner la plus large hospitalité à tous nos confrères, à quelque nationalité qu'ils appartiennent ; mais lorsque nous voyons chaque année un grand nombre d'ouvriers canadiens, obligés de s'expatrier, nous ne pouvons faire appel aux ouvriers des autres pays.

Plus on réfléchit à cette question

d'immigration, plus on trouve, quoiqu'en disent certaines personnes, que l'Ordre des chevaliers du travail a été établi en vue de protéger indistinctement les travailleurs de tous les pays. Cet article que nous venons d'étudier ensemble, démontre abondamment que les intérêts canadiens sont protégés tout comme les intérêts américains.

En refusant de passer une loi pour prohiber l'importation par contrat des ouvriers étrangers, les gouvernements chassent les Canadiens du pays pour faire place à des ouvriers allemands, anglais ou autres que l'on amène ici sous de fausses représentations. Les preuves de cet avancé abondent. J'ai encore présent à la mémoire cet arrivage de cigariers allemands pour remplacer de braves pères de famille qui avaient eu le tort de demander une juste rémunération pour leur travail. La protection favorisait l'industrie du patron égoïste ; elle lui donnait en quelque sorte un monopole, et en reconnaissance de tout cela, il cherchait à appauvrir son pays, il exploitait les ouvriers, favorisait le travail de jeunes enfants ; bref, il ne se rendait nullement digne de l'encouragement du public.

Tous les corps de métiers sont intéressés à mettre un terme à cette importation d'ouvriers étrangers. S'ils restent indifférents, ils resteront pauvres, et un bon jour ils devront, comme tant d'autres, prendre, le cœur plein de larmes, la route de l'exil.